

COMMUNE DE SAHUNE

PV DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération** : contrat Horizon Villages Infinity – abonnement annuel Sté JVS MAIRISTEM
- Travaux réseau eau potable
- Travaux voirie 2025
- Compte rendu saison camping municipal
- Compte rendu diverses réunions
- Questions diverses

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 septembre, à 20h 30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués en date du 23 août 2024, se sont réunis

Nombre de membres en exercice : 10 Présents : 8

Etaient présents : Marc BOMPARD, Henri GRAUGNARD, Roxane FELIX, Sandrine PRUD'HOMME, Laurent DROUET, Philippe ROBIN, Olivier BRUN, Jennifer MOURRE

Absents : Jérôme FELIX (donne pouvoir à Marc BOMPARD) – Christine DUMOTIER

Secrétaire de séance : Roxane FELIX

Monsieur le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance à 20h30 avec les interventions de Madame Emilie RUIN (Directrice au Parc Naturel Régional des Baronnies en Drôme provençale) et de Madame Fabienne MELINE (Chargée de mission aménagement et paysages au Parc Naturel Régional des Baronnies en Drôme provençale).

Madame Fabienne MELINE a souhaité présenter au Conseil Municipal « l'atelier des territoires FLASH » qui vise à mobiliser, faire participer et fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de territoire.

L'atelier des territoires est un programme d'ingénierie de la Direction de l'aménagement, du logement et de la nature du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Ce programme est financé à 100 % par l'Etat.

Madame MELINE explique aux membres du Conseil Municipal que le Parc Naturel Régional des Baronnies propose d'accompagner la commune dans la réalisation de projets pensés et proposés par les élus et les habitants de Sahune.

Entendu les explications de Madame MELINE, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal acceptent la proposition d'accompagnement du Parc dans le cadre de « l'atelier des territoires FLASH ».

La commune fera appel, fin d'année 2024, aux volontaires pour proposer des idées d'aménagement du territoire.

0 – Approbation du compte rendu du 29 juillet 2024 :

Le compte rendu du 29 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1 – Délibération : contrat Horizon Villages Infinity – abonnement annuel sté JVS MAIRISTEM

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition financière de la Société JVS-MAIRISTEM pour migrer le contrat actuel vers le contrat « Horizon Villages Infinity ».

Monsieur le Maire explique que le contrat actuel arrive à échéance.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, comparativement au contrat actuel, Horizon Villages Infinity est un contrat de mise à disposition des évolutions fonctionnelles, réglementaires et des futures versions de produits.

Ce contrat offre aux collectivités :

- La sauvegarde automatique des données saisies dans les différents logiciels,
- Un accès aux logiciels via internet sans contrainte de réinstallation de logiciels en cas de changement de poste informatique,
- Le tiers de télétransmission Ixchange2 pour faciliter les échanges avec la trésorerie et le contrôle de légalité,
- Le connecteur Chorus pour la récupération automatique des factures dans la comptabilité,
- La plateforme formation (cours personnalisés, vidéos, webinaires),
- L'application mobile Panneau Pocket pour informer les citoyens directement sur leurs smartphones (actualités, alertes, événements),
- Le module gestion des absences.

L'offre proposée par la Société JVS-MAIRISTEM, pour ce nouveau contrat, est fixée à :

- Abonnement annuel Horizon Villages Infinity 4.400,00 € HT

Monsieur le Maire indique aux conseillers que la durée du contrat est fixée à 3 ans à compter du 1^{er} août 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 – Travaux réseau d'eau potable

Monsieur le Maire informe les conseillers que les travaux de remplacement des canalisations de pompages et de distribution d'eau potable, Route du Vieux Village, s'effectueront en septembre et octobre.

3 – Travaux voirie 2025

Monsieur le Maire informe les conseillers que la prochaine tournée cantonale du Conseil Départemental se déroulera vendredi 25 octobre.

Cette réunion de rencontre recensera les projets de voirie de la commune pour 2025.

4 – Compte rendu saison camping municipal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le camping municipal est fermé depuis le 8 septembre.

Eric Marchand, gestionnaire et régisseur du camping, présentera lors du prochain Conseil Municipal un état détaillé et précis des sommes encaissées et fera un point sur la saison touristique (fréquentation).

A ce jour, une recette non définitive d'environ 6.000 € est établie.

5 – Compte rendu réunions diverses

- **Parc Naturel Régional des Baronnies / Communauté de communes des Baronnies** : un composteur partagé doit être prochainement installé sur la commune à la Plaine du Moulin.
Les déchets organiques représentent un tiers des poubelles domestiques.
Leur tri est devenu obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024.
Des bio-seaux seront disponibles prochainement à l'accueil de la Mairie.

6 – Questions diverses

- **Nettoyage des rivières Eygues et Oule** : une opération de nettoyage est programmée Samedi 14 septembre par le Parc Naturel Régional des Baronnies, l'association Volontaires pour la Nature, la Communauté de Communes et le Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues.
Cette opération a pour but de ramasser les déchets et démonter les barrages construits tout l'été.

Association AVENTIC : l'association demande à la commune à bénéficier d'un local complémentaire pour stocker du matériel. Un bureau est proposé au premier étage du bâtiment communal situé au-dessus de la Mairie.

- **Lotissement Reillane** : Le lotisseur Habitat Dauphinois nous informe qu'il abandonne le projet du lotissement Reillane.
Une réflexion du Conseil Municipal sera nécessaire pour le devenir et la forme du projet.
- **Journées du patrimoine** : Samedi 21 septembre et Dimanche 22 septembre, les visites du vieux village seront proposées à 15h.
Sophie Deplus se joindra à cet événement dans le cadre de ses « balades contées ».
Une visite libre sera proposée à la Chapelle Saint Joseph.

La séance est levée à 22h00